

Rapport annuel 2021 de l'association École de la pomme

Chers membres et amis de l'École de la pomme

C'est avec plaisir que nous vous remettons le sixième rapport annuel de l'association École de la pomme pour l'année 2021.

Et oui, nous fêtons notre dixième anniversaire en 2022. Comment cela est-il possible? Le 14 février 2012, Urs Kaiser a créé un groupe d'entraide. L'objectif de ce groupe était de se familiariser en commun avec les possibilités offertes par l'iPhone d'Apple et ses divers outils d'accessibilité. Comme à l'époque seuls les appareils Apple permettaient leur utilisation par les personnes déficientes visuelles, il a judicieusement baptisé ce groupe "l'École de la pomme". Depuis cette date, les personnes malvoyantes et aveugles peuvent partager leurs connaissances pour utiliser cette technologie innovante et intelligente. La demande de soutien auprès des experts de l'École de la pomme ayant augmenté presque aussi rapidement que la diffusion universelle des smartphones, il n'a bientôt plus été possible de maintenir cette offre grâce au bénévolat. C'est pourquoi l'association École de la pomme a été créée en 2016. L'histoire de notre association peut être suivie dans les cinq rapports précédents, qui sont disponibles sur notre site web.

Nous avons débuté l'année 2021 au milieu du deuxième lockdown, c'est-à-dire sans la possibilité d'organiser des cours en présentiel. Le week-end de l'École de la pomme prévu en janvier a dû être reporté au début de l'été. Entre-temps, l'équipe de Sandro Lüthi est devenue experte dans la gestion des restrictions liées à la pandémie. Ainsi, nous avons élaboré au printemps 2020 les formations en ligne qui ont fait leurs preuves et que nous avons poursuivies en 2021.

L'association École de la pomme

L'association s'est considérablement développée en 2021. Nous avons débuté l'année avec 287 membres et l'avons terminée avec 328. Compte tenu des départs, cela correspond à une augmentation de près de 15% (37% l'année précédente) et se rapproche de la moyenne sur le long terme.

L'Assemblée générale du 9 juin 2021 s'est déroulée au siège principal de Swisscom à Worblaufen. Bien que le comité et l'équipe soient présents sur place pour des raisons techniques, les membres ont dû suivre l'Assemblée générale depuis chez eux. Nous

avons tenté d'alléger la partie, parfois un peu aride des affaires statutaires, avec des exposés passionnants.

Ainsi, Martin Abele, du département de la défense des intérêts de la Fédération suisse des aveugles et malvoyants, nous a parlé de la situation du vote électronique (e-voting) pour les objets et les élections fédérales et cantonales.

Dans le deuxième exposé, la responsable du secteur "Handicap" aux CFF s'est penchée sur le thème des aides en gare et comment cette offre allait évoluer à l'avenir.

Avant et après l'assemblée, les membres ont eu la possibilité de voter en ligne sur les divers points figurant à l'ordre du jour. Ils ont accepté à une large majorité l'ensemble des propositions du comité. C'est notamment le cas de l'élection de deux nouveaux membres du comité: Monika Jutzi et Roland Gruber. Nous avons dû malheureusement prendre acte de la démission de David Rossé, qui nous a quittés après quatre ans au comité. Je profite de l'occasion pour remercier David pour le travail accompli au sein du comité et pour l'effort particulier qu'il a fourni dans le domaine de la formation. Je lui adresse également mes chaleureux remerciements pour nous avoir ouvert les portes de notre partenaire Swisscom sans lourdeur bureaucratique.

Le comité de l'École de la pomme

Fin 2021, le comité de l'École de la pomme se compose de six membres. Il s'est réuni à quatre reprises. Les deux premières réunions ont dû être encore organisées en ligne. Nous avons pu tenir notre séance de septembre à Olten et la retraite de deux jours fin novembre à Sierre avec la présence physique des membres. Nous avons choisi cette ville valaisanne, car notre collaborateur en Suisse romande, Jean-Marc Meyrat, a largement contribué à rendre accessible une exposition temporaire du musée du vin dans cette ville. Le comité a souhaité vivre cette expérience sur place. Conformément à la répartition du travail du comité en départements, les membres du comité, en collaboration avec le président et le directeur, fournissent un travail de soutien continu pour l'association, apportent leur expertise, mettent à disposition de l'École de la pomme leur réseau de relations et mettent la main à la pâte lorsque cela est nécessaire.

Le comité se compose comme suit:

Nom	Fonction	Domaine d'activité
Peter Fehlmann	Président	Direction générale
Christina Fasser	Vice-présidente	Relations publiques
Tasha Del Percio	Membre	Marketing, communication
Stéphane Wolf	Membre	Stratégie, clientèle commerciale
David Rossé	Membre (jusqu'au 11.6.21)	Formation
Monika Jutzi	Membre (à partir du 11.6.21)	Finances
Roland Gruber	Membre (à partir du 11.6.21)	Formation

Cours et ateliers

Nous avons commencé l'année 2021 en plein lockdown, sans cours physiques, sans week-end de l'École de la pomme, sans rencontres et réunions avec la présence physique des participants.

Néanmoins, après les mesures d'assouplissement, nous avons pu augmenter notre offre au point d'organiser plus de 100 cours dans le courant de l'année.

L'organisation des cours est restée pour l'essentiel inchangée. Ainsi, nous avons mis sur pied trois cours en bloc d'une semaine à Einsiedeln. Pour les personnes aveugles, le cours de base ou de perfectionnement s'étend sur toute la semaine, tandis que pour les personnes malvoyantes, il dure trois jours. En 2021, nous avons pu organiser sous l'égide de notre association faitière, l'UCBA, deux cours de quatre jours à l'intention du personnel spécialisé, l'un en français et l'autre en allemand.

En dehors des cours en bloc, nous avons proposé des cours régionaux d'une journée sur les thèmes de la communication, de l'organisation, des médias et de la navigation. Nous avons continué à dispenser certains cours en ligne, car cette méthode a fait ses preuves. Les cours en ligne conservent donc une place de choix dans notre programme de cours. Les cours de navigation en ville et pour la randonnée sont particulièrement appréciés.

En Suisse romande, notre offre de cours est encore plus personnalisée et nous nous adaptons à court terme à la demande et aux besoins. Le succès parle de lui-même, et c'est ainsi que près d'un tiers des jours de participation à nos cours se déroulent en Suisse francophone, ce qui correspond assez bien à la répartition linguistique de la population de notre pays. Depuis le début de l'année 2021, le stamm des iPhoneiens existe en Suisse romande et est aussi bien fréquentée que les rencontres iPhone déjà institutionnalisées en Suisse alémanique.

En 2021, nous avons pu accueillir 45 participants supplémentaires qui n'avaient encore jamais suivi nos cours. Les groupes WhatsApp de l'École de la pomme se développent de manière réjouissante. En Suisse alémanique, ils s'appellent "Apfeltalk" et en Suisse romande "Le réseau des iPhoniens". Chaque jour, des dizaines de questions et de réponses sur les thèmes liés à l'iPhone vont et viennent, ce qui prouve bien que l'esprit d'entraide est pratiqué au quotidien dans notre association.

La direction de l'association

Début 2021, le taux d'occupation du personnel s'élevait à 280% répartis sur cinq postes. Aux côtés de Sandro Lüthi en tant que directeur, Jean-Marc Meyrat coordonne les activités de l'École de la pomme en Suisse romande, Bettina Jäger est responsable des relations publiques, de la recherche de fonds et du marketing, et Christian Huber est responsable des cours en Suisse alémanique. Kevin Rorato nous a quittés en cours d'année. Afin de décharger Sandro de tâches administratives et ainsi lui permettre de se consacrer au développement de l'École de la pomme, le comité a décidé d'augmenter le taux d'occupation de ce poste de 30 à 50%. Nous avons trouvé en la personne de Nicole Rubin, une femme très compétente et engagée, qui a commencé son activité début septembre.

Suite aux expériences positives des années précédentes, le comité a décidé de professionnaliser les relations avec les entreprises. Jusqu'à présent, nous avons soutenu des entreprises en plus de l'organisation des cours pour rendre leurs apps et leurs sites web plus accessibles pour les personnes aveugles et malvoyantes. La plupart du temps, ce sont les entreprises qui nous ont contactés. Depuis l'automne 2021, nous disposons d'une page réservée aux entreprises sur notre site. Notre objectif est d'approcher les organisations et les entreprises lorsque nous constatons que leurs applications ou leurs sites web ne sont pas ou peu accessibles. Pour ce faire, nous avons décidé de créer un nouveau poste qui se chargera de l'acquisition et du conseil à cette clientèle. Il va de soi que nous souhaitons engager une personne concernée. Nous avons lancé le processus de recrutement à la fin de l'année. Nous voyons dans cette démarche une opportunité pour générer une nouvelle source de revenus qui contribuera à réduire le déficit à long terme.

En 2021, nous avons compté une moyenne de 16'500 visiteurs par mois sur notre site internet apfelschule.ch / ecoledelapomme.ch.

Les formations individuelles sont très appréciées et leur nombre n'a cessé d'augmenter au cours de l'année. Les personnes intéressées par une formation personnalisée sont donc invitées à nous contacter.

Finances

Si vous consultez le rapport financier de l'année dernière, vous y verrez déjà ce qui s'est effectivement produit en 2021.

Pour des raisons évoquées à l'époque, l'année 2020 a vu la fin d'une subvention. Entre temps, une société simple regroupant de nombreuses organisations actives dans le domaine du handicap visuel en Suisse s'est constituée. Son objectif est de répartir de manière adéquate les fonds mis à disposition par l'Office Fédéral des Assurance Sociale (OFAS). Comme nous l'avons déjà mentionné dans le dernier rapport financier, nous nous attendions à ce que la subvention pour l'organisation des cours soit versée rétroactivement pour 2020. C'est ce qui s'est produit, ce qui nous a amené à prendre en compte les entrées pour les deux années en 2021. Si l'on considère les deux périodes, la perte d'environ CHF 73'000.- en 2020 est compensée par un excédent de produits d'environ CHF 69'000.- en 2021. Si nous avions dû comptabiliser les subventions reçues dans les périodes respectives, nous aurions présenté un excédent de produits d'environ CHF 50'000.- en 2020 et une perte d'un montant à peu près équivalent en 2021.

Les dépenses se sont élevées à CHF 424'613,70, ce qui est comparable à l'année précédente (CHF 444'000.-). Les recettes de l'école de la pomme doivent continuer à faire l'objet d'une attention particulière. Il convient de mentionner que nous avons réussi, cette année encore, à compenser intégralement le déficit résultant des cours grâce à des contributions provenant de diverses fondations.

Les entrées de CHF 497'000.- proviennent en partie de la dissolution de provisions pour un montant d'environ CHF 62'000.-, qui seront toutefois immédiatement reconstituées pour couvrir le risque de manque de subventionnement pour les jours de cours non organisés en 2020 et 2021. Pour reconstituer ces provisions, nous devons compenser les jours de cours manquants dans les deux années à venir dans la mesure où l'OFAS décidait de ne pas tenir compte de la situation particulière liée à la pandémie.

Remerciements et perspectives

L'année 2022 sera entièrement placée sous le signe du dixième anniversaire de l'École de la pomme. Diverses activités et manifestations sont déjà prévues. En guise de cadeau d'anniversaire, nous offrirons en début d'année à chaque membre un bon d'une valeur de CHF 50.- pour une journée de cours. Nous aurons donc le plaisir d'accueillir un grand nombre d'entre vous à au moins un cours dans le courant de cette année particulière.

L'Assemblée générale 2022 du 18 juin se déroulera dans un cadre particulier. Il vaudra donc doublement la peine de se rendre à Soleure, lieu de la fondation de notre association.

Par ailleurs, nous allons renforcer notre présence dans les réseaux sociaux et miser davantage sur les vidéos. Pour cela, il faudra d'abord assurer le financement de cette opération. Nous espérons pouvoir réunir les fonds nécessaires grâce à des dons.

L'École de la pomme est un succès. Nous le devons à la précieuse collaboration de nombreuses personnes que je voudrais brièvement mentionner ici. Je remercie ainsi, très chaleureusement, mes collègues du comité, notre réviseur des comptes Michael Gossweiler, tous les responsables de cours et les accompagnateurs, ainsi que toute l'équipe opérationnelle autour de Sandro Lüthi. Ils font un travail formidable et proposent tout au long de l'année une offre attrayante et actuelle sous la forme de cours, d'informations, d'instructions, de suivis individuels et d'animation de plateformes d'entraide. Je remercie également les membres de l'association pour leur fidélité, leur soutien et leur recours à nos différentes offres. En effet, c'est là notre objectif et la raison d'être de l'École de la pomme.

Peter Fehlmann
Président

Fait à Halten, le 16 février 2022/PF

BILAN

	Montant en CHF	2021	2020
ACTIFS			
ACTIFS À COURTS TERME			
Liquidités		216'254.85	103'531.44
Débiteurs (Delkredere incl.)		19'708.50	51'498.20
Actifs transitoires		1'401.35	4'551.00
Total des actifs à court terme		237'364.70	159'580.64
<hr/>			
Total des actifs		237'364.70	159'580.64
PASSIFS			
CAPITAUX ÉTRANGERS			
Créanciers		17'038.70	11'542.30
Passifs transitoires		4'352.30	1'371.55
Provisions		153'000.00	215'000.00
Provisions (système de cours)		62'000.00	--
Total des capitaux étrangers		236'391.00	227'913.85
CAPITAUX PROPRES			
Capital		-68'333.21	4'651.08
Déficit / Bénéfice		69'306.79	-72'984.29
Total des capitaux propres		973.58	-68'333.21
<hr/>			
Total des passifs		237'364.58	159'580.64

COMPTE D'EXPLOITATION

	Montant en CHF	2021	2020
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			
RECETTES			
Contributions des membres		15'409.66	14'400.00
Produit des cours		272'331.10	34'445.10
Autres recettes		38'806.50	116'695.84
Total net des recettes		326'547.26	165'540.94
DÉPENSES DIRECTES			
Dépenses liées aux membres		2'673.75	2'720.15
Frais de cours		159'152.47	143'543.40
Attribution à la réserve (structure école d.l.p.)		-62'000.00	--
Dépenses conseils		6'080.40	23'563.70
Total des dépenses directes		105'906.62	169'827.25
Bénéfice brut		220'640.64	-4'286.31
CHARGES D'EXPLOITATION			
Frais de personnel		257'717.10	239'880.60
Frais de locaux		964.40	384.42
Assurances		491.50	471.50
Administration		23'766.53	16'320.36
Promotion, vente		38'544.15	17'116.62
Total des charges d'exploitation		321'483.68	274'173.50
DÉFICIT D'EXPLOITATION		-100'843.04	-278'459.81
BILAN			
Résultat financier		-223.40	-256.59
Résultat extraordinaire		57.55	--
Dons / cotisations		170'315.80	205'732.11
Total du bilan		170'149.95	205'475.52
DÉFICIT / BÉNÉFICE		69'306.91	-72'984.29